

## Petite vérole à bord, terreur à terre, sang-froid du gouverneur

Le 29 décembre 1769 - Desroches au Ministre

-----  
Fonds Du Dresnay Des Roches. Médiathèque des Ursulines à Quimper. Cote Q12 A IV (vol 6/15)  
Arrivée du senau *le Bellecombe* d'une traite d'esclaves au Mozambique et Inde, petite vérole à bord, cent morts, mise en quarantaine. Le gouverneur pare à tout.  
=====

Du 29 décembre 1769

Monseigneur,

Le senau *le Bellecombe* armé par des particuliers de Bourbon, après avoir traité environ 150 Noirs à la côte de Mozambique et avoir continué sa navigation et son commerce aux côtes de Malabar et de Coromandel, mouilla ici le 22 septembre ayant une petite vérole pestilentielle à bord, de laquelle il avait déjà perdu 100 Noirs dans sa traversée de Pondichéry à l'Isle de France.

Cette maladie, Monseigneur, fit perdre il y a quelques années à la colonie près de neuf mille Noirs et de mille à douze cents Blancs. Aussi la terreur fut générale à l'apparition de ce senau, auquel cependant j'avais coupé toute communication avec la terre par des ordres précis que j'ai donnés le lendemain de mon arrivée dans cette colonie.

On vint dans le moment me propose de faire appareiller ce navire et de l'abandonner à son mauvais sort. Je rejetai bien loin une proposition aussi barbare.

On me proposa ensuite de l'envoyer à Bourbon où il avait été armé, il était douteux qu'il eut la force de s'y rendre. Cette île n'a point de port pour mettre aucun bâtiment en sûreté, c'était livrer à la désolation que l'on voulait éviter, une partie de la colonie qui nous aurait bientôt communiqué ce fléau, je n'accueilli pas mieux ce conseil que le premier.

Enfin on me voulut engager à envoyer ce malheureux bâtiment à Madagascar, c'était empoisonner la source dans laquelle nous puisons habituellement dans la saison de la traite. C'était enfin rejeter les maux que nous n'aurions pas eu le courage de braver sur des peuples nombreux, hors d'état par leurs moyens et leurs lumières de s'en garantir, je me refusai également à ce parti.

J'étais cependant, Monseigneur, dans une grande perplexité ; j'examinai avec soin la carte ne connaissant pas les localités ; je découvris sous le vent un îlot inhabité qui a une grande lieue de tour ; M. Poivre goûta mon idée.

Je partis avec M. de Bellecombe et un aide de camp par un temps affreux ; nous traversâmes l'Isle de France par des chemins tels que je n'en ai jamais vus. J'arrivai à l'îlot du Morne, je le parcourus scrupuleusement, et l'ayant trouvé propre aux besoins auxquels je voulais satisfaire, j'y réglai tous les établissements : j'y fis marcher un détachement de 50 hommes de troupes réglées pour former une barrière et empêcher la communication. Après toutes les mesures possibles prises pour que les gens du *Bellecombe* fussent journellement et abondamment pourvus d'eau, de vivres et de rafraîchissements, et de tous les secours possibles, j'y fis venir ce bâtiment.

Il y a resté en quarantaine pendant 60 jours, tout levain de contagion s'est détruit, il n'a perdu que 2 ou 3 esclaves, le reste est depuis un mois rentré dans la société, et la colonie a été préservée d'une calamité que la situation des esprits aurait encore aggravée.

Je ne peux m'empêcher, Monseigneur, de faire valoir auprès de vous, la bonne conduite, la sagesse et la fermeté que le Sr La Haye, capitaine du senau, a témoignées dans cette occasion ; il mérite en vérité une grâce personnelle de votre part, soit une épée, ou une médaille, ou une gratification.

Je ne conçois pas l'enfance dans laquelle est encore cette colonie, sur laquelle depuis que nous l'habitons, on n'a pas encore jeté un coup d'œil marin quoique tous les biens et tous les maux nous

viennent de la mer, en temps de paix comme en temps de guerre. Il me paraît (et M. Poivre pense de même) indispensable d'établir un lazaret sur l'îlot du Morne.

Je suis etc.

Signé Le Ch. Desroches

\* \* \*